

● Mieux communiquer sur son métier et ses produits



C11

Durée 2 jours

DATES 22 & 23 Janvier 2019

Lieu Sommières

Intervenante

Cathy Guiraudet,
Chargée de communication
FD CIVAM 30

Afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs et communiquer sur ses pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la mise en place d'une stratégie de communication ciblée est indispensable.

Ces journées ont pour objectif de concevoir sa stratégie de communication globale (marketing mix) et de définir un positionnement adapté. Un temps individuel sera consacré à la réalisation d'une prémaquette.

Objectifs

- Comprendre les enjeux d'une communication ciblée.
- Savoir mettre en valeur son activité et ses produits en prenant en compte les attentes sociétales.
- Connaître les solutions techniques existantes pour créer un document de communication, l'éditer et le diffuser.

Programme

- Les grands principes de la démarche marketing.
- Définition du ton d'une communication adaptée pour une stratégie cohérente et efficace.
- L'attente du consommateur de produit du terroir.
- Les outils de publicité directe : rôles et usages.
- Les solutions techniques pour concevoir et imprimer un document : faire appel à un prestataire extérieur ? faire soi-même ? quelles compétences acquérir ?
- Atelier pratique : à partir de la stratégie de communication définie, réflexion autour de la création d'un outil de communication papier (rédaction des textes, des titres, réflexion autour de la création d'une maquette).

Inscrivez-vous : voir page 14

Contact : Cathy GUIRAUDET - 07 67 92 45 16 - guiraudet.baumel@civamgard.fr



Procédure pour l'inscription - Formations FD CIVAM 30



Fédération Départementale des CIVAM du Gard
216 Chemin de Campagne
30250 SOMMIÈRES
tél.04.66.77.10.83.

formation@civamgard.fr

www.civamgard.fr

Organisme de formation déclaré en Préfecture

**Inscription
obligatoire**

À l'aide du [bulletin d'inscription en ligne](#)
Retrouvez toutes nos conditions générales
en [cliquant ici](#)

Rappel plafond VIVEA

En 2018, chaque contributeur VIVEA dispose d'un
crédit de 2000 € de prise en charge pour se former.
Pour cette formation un montant de 476 € sera
décompté de votre plafond.